



REUNION DU COMITE DIRECTEUR

15 juin 2019

Sous la présidence de **Jean-François MAILLET**, Président

Secrétaire de séance : **Marc SOENEN**, Secrétaire général

Membres présents : **Romain LAMIRAND**, Trésorier Général, **Marc ANSERMIN**, **Jean-Claude BERNERON**, **Alain BRISEUX**, **Marc CASTILLE**, **Josette DA SILVA PEREIRA**, **Jean-Pierre FRAIOLI**, **Marc LOUIS**, **Sabrina VRAC**, **Gérard ZANKO**

Membres excusés : **Gilles ARDIN**, **William BASTIT** (Président du CDC 92), **José GOUERE** (Président du CDC 77), **Patrice LERUS** (Président du CDC 94), Vice-présidents, **Christophe DAVENEAU**, **Olivier FAGES**, **Guillaume LIENARD**, **Aurélié MOUSSARD**, **Colette NORDMANN**, **Jean-Paul TRANCHANT**, **Jean-Yves VERDIER**

Membres absents : **Olivier FOVET**, **Jonathan TRANCHANT**

Invités présents : **Pascal NOEL** (Président du CDC 95), **Raymond DA SILVA** (Vice-Président du CDC 93)

Invités absents : **Samuel ROUYER**, C.T.S., **Frédéric BRAIL** (Président du CDC 78), **Raymond MARGNOUX** (Président du CDC 75), **Marc VAILLANT** (Président du CDC 91)

Ordre du jour

1. Adoption du PV du Comité directeur du 9 mars
 2. Vie fédérale et régionale
 3. Point sur les différentes procédures
 4. Finances
 5. Activités sportives
 6. Règlement des demandes de rétrogradation
 7. Projets
-

Comité d'Ile de France de la FFC

1 rue Laurent Fignon 78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX

Tél. : 01 81 88 08 36

Ouverture de la séance à 9h15 par Jean-François MAILLET.

En ouverture de séance, le Président rappelle aux membres présents que les informations données lors de ces réunions ne peuvent pas être diffusées librement en extérieur. Des informations personnelles ou incomplètes ont été transmises et pourraient être incomprises ou porter à confusion sorties de leur cadre original.

1. Adoption du PV du Comité directeur du 9 mars 2019

Le Secrétaire général présente ses excuses pour la non-présentation du procès-verbal de la réunion du 9 mars. Ce PV sera adopté lors d'une prochaine réunion.

2. Vie fédérale et régionale

Jean-François MAILLET revient sur les décès récents de Jean-Pierre CHAMP, Kerwan MAREC et Marcel VALTA, et adressent ses condoléances aux familles et aux proches de ces licenciés.

Il annonce qu'un club francilien, les Rayons de l'Avenir, a été retenu dans le cadre du projet FDJ Sport Féminin.

A ce jour, trente clubs sont inscrits à l'opération « A la découverte des sports cyclistes » qui aura lieu en septembre prochain.

La FFC a lancé récemment le programme « Savoir Rouler ». Les clubs seront ainsi bientôt en mesure de proposer des activités au sein du milieu scolaire.

Une offre d'emploi service civique a été diffusée sur le site du Comité régional, afin de palier au remplacement du contrat actuel qui va arriver à son terme en août. Ce contrat, d'une durée de huit mois, est proposé pour soutenir le fonctionnement de l'ETR.

La Fédération a communiqué sur le projet de dématérialisation des licences, qui prendra effet en septembre prochain. Les licenciés et les futurs licenciés auront accès à leur espace personnel sur le site de la FFC. Les clubs auront également un espace dédié afin de gérer leurs adhérents. La licence pourra être imprimée ou enregistrée sur son smartphone. Il est également question de dématérialiser les mutations et les sorties de territoire. Ces nouveaux services permettront d'alléger à terme la charge de travail du personnel du Comité.

Marc ANSERMIN informe qu'une erreur s'est glissée dans la liste des représentants départementaux au sein des commissions. Le document sera corrigé.

Un groupe de travail, composé de Guillaume LIENARD, Jean-Yves VERDIER, Marc SOENEN et Jean-François MAILLET, a travaillé sur les propositions de modifications des statuts. Le compte-rendu de Guillaume LIENARD est présenté.

Comité d'Ile de France de la FFC

1 rue Laurent Fignon 78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX

Tél. : 01 81 88 08 36

3. Point sur les différentes procédures

Le Président revient d'abord sur le dossier de cessation de paiements, déposé en février auprès du TGI de Versailles. Suite à l'audience qui s'est tenue le 12 avril, le Comité régional a été notifié, par courrier reçu le 24 avril, que la délibération était repoussée au 6 septembre, le tribunal nommant un mandataire judiciaire afin de s'assurer de la réalité de l'état de cessation de paiements. Le rendez-vous avec celui-ci a eu lieu le 6 juin, en présence du contrôleur de gestion.

Concernant la plainte déposée au pénal, en l'absence d'informations émanant du Tribunal, une relance va être faite auprès de notre avocat.

Suite à une question de Jean-Pierre FRAIOLI concernant le creusement de la dette entre fin 2016 et fin 2017, le Trésorier général explique que les signatures des contrats des photocopieurs ont débuté au printemps 2016, puis de manière plus importante l'année suivante où ils sont apparus au bilan présenté à l'AG de décembre 2017.

Jean-Pierre FRAIOLI demande quelle était la raison qui a déclenché la perquisition au Comité régional en octobre 2018 par la brigade financière. Le Président lui répond en fonction des éléments fournis à ce moment-là par les policiers.

Jean-François MAILLET informe les élus présents que le Comité a reçu une convocation devant le bureau de conciliation et d'orientation des Prud'hommes, le 9 septembre prochain, concernant le licenciement d'une ancienne salariée. Le Président demande l'autorisation de prendre toute mesure pour défendre les intérêts de l'association, en engageant un avocat spécialisé. Accord lui est donné à la majorité moins une abstention (Gérard ZANKO).

4. Finances

Romain LAMIRAND présente la situation comptable à ce jour. Il en ressort que le budget prévisionnel mis en place en début d'année est suivi au mieux, tout en ne sanctionnant pas les activités sportives. Les demandes de subventions sont étudiées de prêt afin de les optimiser.

5. Activités sportives

Josette DA SILVA PEREIRA, présidente de la commission piste, présente un résumé de l'activité. Depuis le début de la saison, quatorze réunions réservées écoles de vélo ont été organisées : six à Aulnay sous Bois, sept à la Cipale et une à Saint Denis.

Trois journées de Championnats régionaux ont eu lieu : 20 avril à Saint-Quentin, 25 mai à La Cipale et 1^{er} juin à Saint-Quentin.

La présidente remercie les clubs pour leur implication dans ces différentes organisations, ainsi que Samuel ROUYER, Stéphane IZORE, Benjamin EDELIN et Jean François GUIBOREL pour leur aide.

Pour le cyclo-cross, en l'absence du président de la commission, Marc CASTILLE informe qu'une réunion a été organisée avec plusieurs clubs, afin notamment d'étudier l'impact d'une autre

Comité d'Ile de France de la FFC

1 rue Laurent Fignon 78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX

Tél. : 01 81 88 08 36

répartition des catégories dans les épreuves seniors. Une proposition de tarif d'engagement doit être faite.

Marc ANSERMIN, président de la commission Cyclisme pour tous, informe que 45 compétitions ont été organisées à ce jour dans la série Pass'Cyclisme, soit le même niveau qu'en 2018.

Il présente un courrier émanant de la Fédération concernant la limitation du nombre de coureurs sur ces épreuves. Le Président l'assure que, dès qu'il aura obtenu la publication officielle de ces nouvelles dispositions, elles s'appliqueront sans réserve en Ile de France.

Marc ANSERMIN souligne le manque de secouristes lors de certaines compétitions. Jean-François MAILLET propose qu'un rappel soit fait par la commission sécurité auprès des organisateurs concernés.

Marc SOENEN, président de la commission BMX, fait le bilan de la saison régionale, suite aux sept manches de la Coupe d'Ile de France disputées entre septembre 2018 et mai 2019, ainsi que le championnat régional organisé par le club des Clayes sous Bois.

Il tient également à féliciter le club d'Osny BMX pour l'organisation d'une manche du challenge France, qui a rassemblé 844 compétiteurs sur deux jours.

6. Règlement des demandes de rétrogradation

Le règlement des demandes de rétrogradation est adopté par l'ensemble des membres présents et sera publié sur le site internet régional.

7. Projets

Le Président présente la proposition faite par la Fédération de fournir un site internet aux Comités régionaux, ayant les mêmes caractéristiques que le sien. Le site du Comité régional ne pouvant évoluer sans investissement important et devenant de fait obsolète à court terme, ce produit permettra d'apporter des services nouveaux aux clubs et aux licenciés. Après avoir présenté le coût, les membres présents donne leur accord à l'unanimité pour la commande de ce service.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13h00

Comité d'Ile de France de la FFC

1 rue Laurent Fignon 78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX

Tél. : 01 81 88 08 36